



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Cabinet du Préfet  
Service régional et départemental de la communication interministérielle  
03.80.44.64.05

17/02/2016

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Pascal FAURE, Directeur général des entreprises  
(Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique)  
et Christiane BARRET,  
Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté, Préfète de la Côte d'Or,  
se sont rendus sur le site du Groupe SEB de Selongey  
pour un déplacement sur le thème de l'Industrie du Futur**

***Présentation du Groupe SEB***

Le Groupe SEB est LA référence mondiale du Petit Equipement Domestique avec un CA de 4,77 milliards d'€ en 2015. Il déploie son activité dans près de 150 pays en s'appuyant sur un ensemble unique de marques de premier rang (Tefal, Rowenta, Moulinex, Krups, Lagostina, All-Clad, Supor...), commercialisées à travers une distribution multi format. Vendant quelque 200 millions de produits par an, il met en oeuvre une stratégie de long terme fondée sur l'innovation, le développement international, la compétitivité et le service au client. Le Groupe SEB emploie près de 25 800 collaborateurs dans le monde dont 6 000 en France.

La dynamique de SEB illustre l'Industrie du Futur, cette industrie connectée, compétitive, réactive aux besoins de ses clients et respectueuse de son environnement et de ses salariés.

Depuis 2012, le Groupe SEB coordonne et anime un vaste projet de recherche « Open Food System (OFS) » qui réunit 25 partenaires industriels et scientifiques. OFS est financé par le Programme des Investissements d'Avenir (PIA) et est soutenu par 6 pôles de compétitivité.

Le Groupe SEB a également commercialisé plusieurs produits connectés :

- le multicuiseur Cookeo Connect Moulinex, lancé en décembre 2014, qui permet grâce à l'application MonCookeo de charger de nouvelles recettes dans son appareil, d'en suivre la réalisation, ou d'établir sa liste de courses.
- la friteuse Actifry Smart XL Seb, lancée à l'automne 2015, qui permet de régler les paramètres de cuisson et propose un service de coaching nutritionnel.
- la cafetière filtre Réveil – Café Tefal, commercialisée fin 2015 et dont l'application Réveil lance le café.

D'autres produits connectés sont en cours de développement pour un lancement en 2016.

## *Qu'est-ce que le programme Industrie du Futur ?*

**Le programme Industrie du Futur, lancé par le Président de la République au printemps 2015, vise à moderniser l'outil productif français et à favoriser la transformation des modèles d'affaires industriels.**

Ce programme s'appuie sur une Alliance, fondée par les industriels eux-mêmes, qui associent le Conseil National de l'Industrie et les organisations syndicales.

La sensibilisation de 15 000 entreprises à la modernisation de leur appareil productif (notamment par le numérique) et l'accompagnement de 2 000 PME ou ETI industrielles dans leur projet de modernisation est prévue dans le cadre de ce programme.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, des programmes ont été mis en place dans la quasi-totalité des Régions pour accompagner à terme 2100 PMI et ETI, sur la base d'un budget global de 200 M€.

Les cinq axes du projet sont les suivants :

- Développer l'offre technologique, en menant des projets de R&D et de démonstrateurs sur l'ensemble des technologies de l'Industrie du Futur (robotique, fabrication additive ...);
- Accompagner les entreprises dans cette transformation, avec les actions des Conseils Régionaux mais également de l'ensemble des acteurs (pôles, chambres ...);
- Former les salariés, en anticipant les compétences nécessaires compte tenu des évolutions technologiques;
- Promouvoir l'Industrie du Futur française, notamment par des vitrines d'excellence;
- Renforcer la coopération internationale sur les normes, notamment avec les Allemands.

**Les projets liés au déploiement de l'Industrie du Futur peuvent bénéficier de nombreuses opportunités de financement, notamment au niveau du PIA (Programme d'Investissements d'Avenir).**

Le soutien public est réalisé en partie via le Programme des investissements d'avenir à travers un processus de sélection et de décision garantissant l'excellence des projets soutenus et leur cohérence avec la stratégie nationale.

Des moyens financiers importants sont mobilisés :

- 2,5 Md€ dédiés au suramortissement fiscal des dépenses liées à l'investissement productif
- 2 Md€ de prêts distribués par Bpifrance pour la modernisation de l'outil productif
- 100 M€ pour l'appel à projets « Industrie du Futur » du PIA, visant à soutenir des projets industriels stratégiques de R&D et d'investissement et à mettre en place des ressources partagées afin d'accélérer le déploiement de technologies ou d'usages. Cet appel à projets a été construit avec l'Alliance.

## *Et au niveau local ?*

Les acteurs territoriaux de la région Bourgogne-Franche-Comté sont pleinement mobilisés sur ce projet. Le Conseil régional et la DIRECCTE travaillent ainsi en étroite collaboration avec l'Alliance qui apporte un appui technique et méthodologique. Un trio d'experts est déployé en Bourgogne-Franche-Comté et se répartissent les spécialités :

- David Nialon (Siemens) : électricité / automatisme
- Gérard Vallet (Cetim) : matériaux/ mécanique/ technologies et procédés avancés de production
- Franck Eichenberger (Keonys) : numérique, informatique et logiciels

Différents types d'actions ont été déployés :

### **Programme « Diagnostic Usine du futur » :**

action collective régionale portée par le CETIM et subventionnée par la région, consistant à **accompagner 25 PME/ETI de la région à la définition d'un plan d'actions à travers un diagnostic personnalisé en lien avec les ambitions du programme « Usine du Futur »**. Elle comprend un diagnostic thématique permettant d'évaluer la situation de l'entreprise face à ses enjeux Filières/Métiers, puis un diagnostic complémentaire ciblé afin de creuser des points particulièrement sensibles. Elle débouche sur un accompagnement sous forme de plan d'actions faisant le lien avec les dispositifs régionaux et nationaux d'accompagnement déjà en place.

### **Programme « Usine du futur dans la filière automobile » :**

programme d'actions construit dans le cadre des groupes de travail du Cluster Automobile Alsace/Franche-Comté animé par le Pôle Véhicule du Futur / PerfoEST. L'objectif est de toucher individuellement plus de 150 PME de la filière pour plus de 2 000 jours d'expertises mobilisés. Le programme comprend aussi des échanges d'expérience animés par Véhicule du Futur et le développement d'outils de mutualisation de compétences et de moyens clés.

### **Programme «L'Usine numérique » :**

porté par la SEM Numerica, qui vise à accompagner des PME industrielles des principales filières régionales dans leur mutation vers l'usine numérique, en les aidant à déployer des solutions logicielles innovantes dans les domaines suivants : conception des produits et process ; pilotage de la production ; gestion des flux ; optimisation énergétique. Il comporte 2 volets : des conférences pour présentations et échanges sur les thèmes les plus porteurs ; une aide à la mise en place opérationnelle d'une solution : diagnostic, conseil, accompagnement technique et financier, suivi de projet. La sensibilisation s'adressera à un minimum de 300 entreprises, pour un objectif final de 30 PME accompagnées sur 2 ans (2016-2017).

Ces actions sont réalisées en cohérence avec les actions portées par le CETIM et le pôle Véhicule du futur sur la thématique « Industrie du futur », afin de coordonner les interventions en entreprises et assurer une complémentarité entre ces dispositifs. La Direccte y veille notamment en participant activement aux différents comités de pilotage.

**SEB est un fleuron de l'industrie française.**  
**Cette visite permet aussi de rappeler à nos concitoyens qu'ils pourront profiter de multiples occasions de découvrir leur industrie performante et innovatrice lors de la Semaine de l'Industrie qui se déroulera du 14 au 20 mars prochains.**

## *La Semaine de l'industrie*

L'objectif de la Semaine de l'industrie est de renforcer l'attractivité de l'industrie et de ses métiers, particulièrement auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi, grâce aux événements organisés sur tout le territoire par les entreprises, les associations, les chambres de commerce et d'industrie, les DIRECCTE, les rectorats, les établissements d'enseignement, les centres de formation, les organisations syndicales et professionnelles, etc.

La Semaine de l'industrie permet au grand public :

- de découvrir l'industrie et ses métiers ;
- de rencontrer les hommes et les femmes de l'industrie ;
- de voir comment fonctionnent les sites industriels du 21ème siècle.

Elle s'adresse :

- Au grand public, pour l'informer sur le secteur industriel français et sur ses métiers ;
- Aux jeunes pour faire découvrir l'industrie, lutter contre les idées reçues et faire évoluer les comportements notamment dans leur choix d'orientation professionnelle ;
- Aux demandeurs d'emploi, pour faire découvrir de nouvelles carrières et/ou susciter une reconversion professionnelle.

Six grands types de manifestations sont organisés :

- Journées Portes Ouvertes, visites d'entreprises ou d'établissement de formation,
- Interventions et témoignages dans les établissements scolaires (collèges, lycées, universités, centre de formation... ) ;
- Animations, ateliers pédagogiques sur les sites scolaires, projection de films sur l'industrie et ses métiers, ateliers d'initiation, dispositif « classe en entreprise »... ;
- Conférences, tables rondes et débats ;
- Forums des métiers ; job dating ;
- Expositions.

En 2015, 2600 événements ont été organisés partout en France dont 195 en Bourgogne-Franche-Comté !

En 2016, c'est l'industrie du futur qui sera mis à l'honneur : il s'agit d'accompagner les entreprises dans la transformation de leurs modèles d'affaires, de leur organisation, de leurs modes de conception et de commercialisation, dans un monde où les outils numériques font tomber la cloison entre industrie et services.

Voici en avant-première quelques actions d'ores et déjà programmées en Bourgogne-Franche-Comté pour l'édition 2016 :

Pour l'édition 2016, la CCI du Territoire de Belfort organisera le 17 mars, en lien avec la Vallée de l'énergie, une manifestation, où **des lycéens pourront expérimenter des technologies avancées et prometteuses pour l'industrie** : Imprimante 3D, réalité

augmentée, numérisation, réalité virtuelle... Plusieurs entreprises ont déjà donné leur accord de principe pour participer (Assystem, Inventis, Usiduc...) et 4 établissements scolaires seront partenaires de l'opération.

L'idée est de proposer des ateliers (5 ou 6) dans lesquels des groupes d'environ 10 élèves pourront tourner toutes les 15 minutes chacun. Il y aura entre 60 et 70 lycéens maximum. Chaque atelier abordera les points suivants : présentation rapide de l'entreprise et de son savoir-faire, présentation des intervenants (parcours de formation), les produits et technologies utilisées (démonstration ou films), les liens entre ces technologies et les matières vues à l'école, le fonctionnement de l'entreprise et les nouvelles formes de travail (forme collaborative de travail, les cluster, le co working...), les innovations et les nouveaux métiers en émergence...

La CCI Franche-Comté organise en lien avec l'UIMM, le Pavillon des Sciences, le Rectorat et Pôle Emploi le **salon SMILE** : <http://franche-comte.cci.fr/actualites/le-salon-smile-une-premiere-en-franche-comte>

Ce salon se tiendra du 22 au 24 mars 2016 à Micropolis à Besançon. Il cible les collégiens de 4ème, 3ème, les lycées et les demandeurs d'emploi. Plus de 1 000 personnes sont attendues.

L'ambition du salon est de sensibiliser les jeunes et demandeurs d'emplois aux métiers de l'industrie, et de déclencher chez eux des vocations en les faisant évoluer dans une entreprise éphémère, scénarisée de manière attractive.

Le projet vise à raconter l'histoire d'un produit fini, en commençant par la découverte de son cahier des charges, puis en mettant en scène l'ensemble du processus allant de sa réalisation à sa commercialisation, et ce en mettant les jeunes en situation d'observer le fonctionnement d'une entreprise industrielle, et de mettre en contact les publics visés avec un parc de machines modernes et conforme à la réalité de l'industrie d'aujourd'hui.

Le festival « **Film it** » est reconduit pour sa 3ème édition. Dans ce cadre, des scolaires (collégiens, lycéens et étudiants) réalisent, à partir d'une thématique donnée, à savoir « A la découverte des métiers des industries technologiques » (thème 2016), des films de 3mn dans les entreprises qui les accueillent. Une cérémonie de remise de prix aura lieu le 18 mars à Besançon. Pour tout renseignement : [sandra.masson@uimm-fc.org](mailto:sandra.masson@uimm-fc.org)

**Le forum3D (MEDEF) du 15 mars, à la maison des entreprises de Dijon**, présentera comment utiliser l'impression 3D avec des modèles de fabrication additive (métal, plastique...) et des dispositifs de numérisation 3D, au service de la rétro-conception.

**Le 5e forum des métiers du recrutement et de l'alternance dans l'industrie (UIMM) à la maison des entreprises de Dijon le 19 mars** comportera un pôle métier, un pôle recrutement, un pôle animations et un focus sur la robotique.

**Le pavillon de l'industrie au Creusot** du 14 au 18 mars rappellera que l'industrie peut offrir aux jeunes des métiers et des parcours professionnels passionnants.

**En savoir plus : [www.semaine-industrie.gouv.fr](http://www.semaine-industrie.gouv.fr)  
<http://www.entreprises.gouv.fr/semaine-industrie>**

## La Direction Générale des Entreprises

Sous l'autorité du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 500 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

En savoir plus : [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

La DGE sur Twitter : [@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

**655** AGENTS EN CENTRALE

**678** AGENTS EN DI(R)ECCTE

**260** PROJETS INDUSTRIELS STRUCTURANTS ACCOMPAGNÉS À L'EXPORT

**71** PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ACCOMPAGNÉS PAR LA DGE, REGROUPANT PLUS DE 8 000 ENTREPRISES ET CENTRES DE RECHERCHE

**839** & **1 555** HÔTELS RESTAURANTS ONT OBTENU LA MARQUE QUALITÉ TOURISME

**550** NOUVELLES ENTREPRISES BÉNÉFICIENT DU DISPOSITIF JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE (JEI) CHAQUE ANNÉE

L'ACTION DES RÉFÉRENTS UNIQUES À L'INVESTISSEMENT C'EST, FIN MARS 2014, ENVIRON :

**35 795** EMPLOIS CRÉÉS

**30 875** EMPLOIS PRÉSERVÉS

**7 200**

ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES PAR LES EXPERTS DES DI(R)ECCTE

**25** CENTRES COMMERCIAUX DE PROXIMITÉ EXPLOITÉS PAR EPARECA ET **30** EN COURS DE PRODUCTION

**21** & **5**

FILIÈRES MILLIONS D'EUROS

D'AIDES ACCORDÉES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DU PROGRAMME

TIC&PME 2015

**+18** DE MILLIARDS D'EUROS DU PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

CONSACRÉS À L'INDUSTRIE, L'INNOVATION, L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE

**480 000** NOUVEAUX EMPLOIS EN 10 ANS

C'EST L'AMBITION DES 34 PLANS

DE LA NOUVELLE FRANCE INDUSTRIELLE

**160 000** EMPLOIS PRÉSERVÉS GRÂCE À L'ACTION DES COMMISSAIRES AU REDRESSEMENT PRODUCTIF